

REPONSES AUX QUESTION

Objet : Service de maintenance et de réparation des installations HVAC, électricité basse tension et moyenne tension et techniques courant faible sur le site de l'école européenne Luxembourg 2

Référence : EE2-AO-PO-2023-002

Mode de passation : procédure ouverte

Mode d'attribution : adjudication au prix le plus bas

Pouvoir adjudicateur : Ecole Européenne Luxembourg 2

Dans le cadre du marché des objets, voici des questions des soumissionnaires et les réponses du pouvoir adjudicateur.

Question 1

Qui est en charge de fournir le sel pour les adoucisseurs et qui se charge de faire l'appoint ?

C'est l'école qui se charge de commander le sel des adoucisseurs et qui fait l'appoint régulièrement.

Question 2

Y-a-t-il un système de sprinklage sur le site ?

Non, il n'y a pas de système de sprinklage.

Question 3

La maintenance des installations de gaz de laboratoire fait-elle partir du contrat ?

Non, ces installations ne font pas partie du marché.

Question 4

Pourriez-vous nous indiquer quand les batteries des éclairages de secours ont été changées ?

- MAT 12/12/22
- SPO 09/12/22
- SEC 13/10/22
- ADM 08/07/20
- PRI 29/01/18

Question 5

Y-a-t-il une maintenance à prévoir pour la parlophonie, la vidéosurveillance et l'alarme intrusion ?

La parlophonie fait partie des installations courant faible, listée sous le point « installations diverses ». Pour ces installations, aucune maintenance n'est à prévoir. Il s'agira uniquement d'interventions en régie.

La vidéosurveillance et l'alarme intrusion ne font pas partie du marché.

Question 6

Dans le cahier des charges, au point « 3.16 Liste des fournitures et des pièces de rechange à charge du contractant », il est indiqué « les produits chimiques tels que agents protecteurs, produits de détartrage, sels, additifs, résines, ... ». Cela signifie-t-il que le contractant doit assurer la fourniture du sel des adoucisseurs et le remplacement de la résine ?

Non, il s'agit d'une erreur. C'est l'école qui se charge de commander le sel des adoucisseurs et qui fait l'appoint régulièrement. Si la résine des adoucisseurs doit être changée, cela fera l'objet d'une commande de la part de l'école

Question 7

Les batteries des éclairages de secours font-elle partie des consommables ?

Non, le remplacement des batteries fait l'objet d'une commande de la part de l'école.

Question 8

Est-ce que le contractant est en charge de réaliser les analyses de l'eau ?

Non, cela fait l'objet d'un autre contrat.

Question 9

Dans la liste des installations HVAC pour le bâtiment maternelle, il n'y a qu'un seul adoucisseur d'indiquer dans la liste.

Nr 22.3.03.080	Enthärtungsanlage als Doppelanlage für d Weichwasserbetrieb	stck	1
Nr 22.3.03.000	Automatisches Wasserzählgerät für Ein- und Zweiphasenbetrieb		

Dans la liste des installations HVAC pour le bâtiment sport, il n'y a qu'un seul adoucisseur d'indiquer dans la liste, et une seule pompe relevage.

Nr 32.3.03.070	Druckerhöhungsanlage,unmittelbarer Anschluss,Q=40m3/h, dp=7bar	stck	1
Nr 32.3.03.080	Enthärtungsanlage,Doppelanlage,vollautom atisch,2x600ltr.	stck	1
Nr 22.3.03.000	Automatisches Wasserzählgerät für Ein- und Zweiphasenbetrieb		

Or sur place nous constatons qu'il y a 3 adoucisseurs et 4 pompes de relevage au sport, et 2 adoucisseurs en maternelle.

Dans cette liste il est considéré qu'il s'agit d'une installation d'adoucissage et d'une installation de relevage. Et effectivement le plan détaillé de ces installations ne se trouve pas dans la documentation que nous avons fournie. Ces plans seront publiés sur le site internet du marché.

Question 10

Les extincteurs font-ils partie du marché ?

Non, le contrôle des extincteurs ne fait pas partie du marché.

Question 11

Dans la liste des installations HVAC pour le bâtiment sport, nous retrouvons les équipements suivants. Est-ce ces équipements sont présents ?

Nr 32.3.02.550	Fußsprüheinrichtung, UP mit Fertigbauset, DN15	stck	18
Nr 32.3.02.560	Desinfektionsmittel-Auslaufventil DN15	stck	18

Non, il s'agit d'une erreur, ces équipements n'ont pas été installés.

Question 12

Dans la liste des installations HVAC pour le bâtiment ADMINISTRATION, il est indiqué qu'il y a 7 ventilations de marque HANSA. Est-ce correct ?

Oui, il y en a 5 sous la cuisine de production, une pour la salle des fêtes, et une pour la salle « studio ».



Question 13

Le contractant est-il chargé d'effectuer le suivi énergétique des installations ?

Non, cela ne fait pas partie du marché.